

2,13 % du territoire du parc, essentiellement par conversion en prairies, mais aussi par artificialisation et transformation en zones agricoles hétérogènes. Ainsi, la Haute vallée de Chevreuse est le PNR qui a le gain net de surfaces en zones agricoles hétérogènes le plus fort (0,18 % du territoire du parc). Quelques PNR seulement se situent dans cette tendance positive alors que globalement, les zones agricoles hétérogènes ont eu tendance à diminuer en France.

Neuf parcs accusent une perte prononcée en surfaces de prairies, d'une ampleur au moins deux fois plus élevée que celle constatée au niveau national. La perte la plus importante est enregistrée dans le PNR de Scarpe-Escaut, 1,13 % de sa superficie et 0,35 % du territoire qui l'entoure dans un rayon de 1 km. Le parc de la Brenne connaît aussi un fort recul (0,93 %), son périmètre coïncidant plus ou moins avec celui du site Ramsar où de nombreuses prairies ont été transformées en étangs. Le parc de Lorraine a aussi beaucoup perdu de prairies, converties en terres arables (0,76 % de sa superficie), comme ses proches alentours (1,16 % du territoire situé dans un rayon de 2 km), subissant très net-

tement la dynamique régionale. Les pertes de prairies en Lorraine représentent en effet 0,61 % de la superficie régionale.

Les parcs naturels régionaux sont des territoires habités. Ils cherchent à concilier le développement économique, social et culturel avec la préservation des milieux naturels et des paysages. D'autres outils de protection ont des objectifs différents. L'analyse de l'évolution de l'occupation du sol par type d'espace montre que les cœurs de parcs nationaux et les terrains du Conservatoire du littoral sont particulièrement bien préservés. ●

Méthodologie

L'occupation du sol a été analysée avec la base de données géographiques CORINE Land Cover 2000. Produite par photo-interprétation d'images satellitales datées de 1987 à 1994 (couche 1990) et de 1999 à 2001 (couche 2000), elle décrit l'ensemble du territoire en 44 postes de nomenclature, avec des objets de plus de 25 ha. Ces postes ont été regroupés en 15 classes cohérentes en terme de grands types d'habitat (territoires artificialisés, terres arables et cultures permanentes, zones agricoles hétérogènes, forêts, prairies...), à l'exclusion des mers et estuaires.

Les évolutions ont été calculées par la différence entre 2000 et 1990, sous système d'information géographique, de la part des surfaces occupées par chaque classe dans le territoire étudié. Le territoire autour des espaces protégés est celui d'une bande de 1 km pour les sites de moins de 1 000 ha, de 2 km pour les sites entre 1 000 et 100 000 ha et de 3 km pour les autres.

Pour les espaces protégés étudiés, les données proviennent du ministère chargé de l'Environnement (Medad) et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) : parcs nationaux 2004, réserves naturelles 2005, réserves biologiques 2006, sites du Conservatoire du littoral 2003, parcs naturels régionaux 2005, sites Ramsar 2004, sites d'intérêt communautaire 06/2004, zones de protection spéciale 06/2004.

Sites Internet

- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables : <http://www.ecologie.gouv.fr>, rubrique « Biodiversité et paysages » > « Espaces protégés ».
- Fédération des parcs naturels régionaux de France : <http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr>

Moderate change in the pattern of land cover in protected natural areas

Analysis of changes in land cover provides a first approximation of the evolution of landscapes and environments within and around protected areas. There was virtually no, or only very slight, artificialisation of such areas between 1990 and 2000 and, in general, their surroundings have experienced artificialisation on a scale that is identical to or greater than that observed throughout Metropolitan France. The contrast is very marked in coastal areas. Grasslands are receding, even in protected areas. Over and above the general trend, the situation of each area depends on the level of protection it is equipped, the regional context and the specific nature of the place. ●

Les espaces protégés étudiés

La France dispose d'une grande variété d'outils pour gérer et conserver les milieux naturels. Parmi ceux-ci :

- Les **parcs nationaux**, les **réserves naturelles nationales et de Corse**, les **réserves biologiques domaniales ou forestières** constituent une protection dite « forte » car reposant sur des textes (décrets, arrêtés) qui y réglementent les activités humaines ;
- Les **sites acquis par le Conservatoire du littoral** constituent également une protection forte car ils font l'objet d'une acquisition foncière et sont inaliénables ;
- Le **réseau Natura 2000**, qui rassemble les sites d'intérêt communautaire (SIC) désignés au titre de la directive « Habitats » et les zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive « Oiseaux », est l'une des principales actions de l'Union européenne en faveur de la préservation de la biodiversité. La voie contractuelle a été choisie par la France pour la mise en œuvre de ce réseau sur son territoire ;
- Les **parcs naturels régionaux** (PNR) et les **sites désignés au titre de la convention internationale de Ramsar** constituent une protection plus faible. Les premiers, classés par décret pour une durée de dix ans renouvelable, s'appuient sur l'élaboration d'une charte porteuse d'un projet de territoire et reposent sur la présence d'éléments présentant un intérêt naturel, culturel ou paysager national. Les seconds permettent de préserver des zones humides d'importance internationale.

le 4 pages | Ifen La lettre thématique mensuelle de l'Institut français de l'environnement – Abonnement : 8 numéros, 16 €

5, route d'Olivet – BP 16105
45061 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 79 78 78 – Fax : 02 38 79 78 70
E-mail : ifen@ifen.ecologie.gouv.fr



Retrouvez toutes nos publications
sur le site : <http://www.ifen.fr>

Directeur de la publication : Bruno Trégouët
Rédacteur en chef : Françoise Nirascou
Coordination éditoriale : Sophie Margontier
Auteur : Antoine Lévêque
Traitements cartographiques : Florent Gasc, Sirs
Traducteur : Geoffrey Bird
Conception et réalisation : Chromatiques Editing

Impression :
Imprimerie Nouvelle,
certifiée Imprim'vert
Imprimé sur du papier blanchi
sans chlore, certifié PEFC
Dépôt légal : ISSN 1777-1838

